

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR

MERCI D'APPORTER DES PHOTOCOPIES DE VOS DOCUMENTS.
AUCUN DOCUMENT NE SERA RETOURNÉ.

PREUVES DE REVENUS (pour chacun des membres majeurs du ménage, *sauf enfants majeurs aux études à temps plein)

- Rapport d'impôt provincial complet** (Déclaration de revenus du Québec) de l'année précédente, **avec tous les relevés** (Relevé 5, T4 ou autres)
- Avis de cotisation provincial complet** (de l'année précédente)
- Relevés des 3 derniers mois de tous les comptes bancaires**
- Si Aide-sociale** : Avis de décision avec barème de l'aide sociale (contraintes temporaire, sévères ou sans contraintes) (demandez à votre agent)
- Si travailleur autonome** : Revenus et dépenses d'entreprise ou de profession
- Si pension alimentaire** : Relevé des versements (année précédente)

PREUVE D'IDENTITÉ (pour chaque membre du ménage)

- Carte avec photo (carte d'assurance-maladie ou permis de conduire)

PREUVE DE VOTRE CITOYENNETÉ CANADIENNE OU DE RÉSIDENCE PERMANENTE (pour le demandeur)

- Certificat de naissance OU carte de résident permanent

PREUVES DE RÉSIDENCE DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES (pour le demandeur)

- Bail complet OU lettre de renouvellement de bail OU autre preuve de résidence (lettre signée et datée)

AUTRES DOCUMENTS

- Si véhicule** : Certificat d'immatriculation et permis de conduire
- Si enfant majeur (18 ans et +) aux études à temps plein** : Attestation de fréquentation scolaire
- Si enfant(s) mineur(s) avec parents séparés** : document attestant la garde légale des enfants et le temps de garde (copie du jugement de cour ou de l'entente ou autre document officiel).